

LA REVANCHE DU BON SENS

Le décret rendu par le roi Albert I^{er} pour créer des concours sportifs entre les étudiants des quatre universités de son royaume est venu à son heure. Son intérêt dépasse de beaucoup les frontières de la Belgique. C'est un rappel opportun à la simplicité de certains principes méconnus, un retour aux méthodes claires et pratiques dont, sous l'influence de la science, on tend si malheureusement à s'écarter depuis quelques années. Autrefois, lorsqu'on voulait encourager quelque chose, sport ou industrie, on fondait un prix ; aujourd'hui on rédige un règlement. A l'avantage est de la sorte substituée l'entrave. Ne riez pas. Cela a l'air d'un paradoxe et telle est pourtant l'exacte vérité. Voilà bien comment il est procédé désormais en plus d'un pays.

Si l'opinion a noté, avec un peu de surprise, ce que venait de faire le roi des Belges, ce n'est pas seulement parce qu'il était inhabituel qu'une signature souveraine paraphât une semblable fondation, mais surtout parce que cette fondation ne s'entourait d'aucune réserve, d'aucune condition ou garantie, qu'elle visait un but net, précis et cherchait à l'atteindre de façon directe et expéditive. Avant de « doser » l'exercice physique, il convient pourtant de le provoquer. Mais non ! De nos jours, on s'efforce de le restreindre avant même qu'il existe. Le célèbre caricaturiste Cham représentait, il y a cinquante ans, une maman apeurée faisant de pressantes recommandations à sa petite fille avant de la laisser se livrer aux douceurs du jeu de cerceau. « Amuse-toi bien, mon enfant, disait cette précautionneuse personne, mais prends bien garde de friper ta robe, de salir tes chaussures, de défaire ta ceinture, de perdre tes gants, de noircir tes ongles... et *surtout*, ne te mets pas en nage ». Ce qui n'était alors qu'une aimable plaisanterie à l'égard des mamans trop prudentes deviendrait, si on le rééditait aujourd'hui, une critique amère mais très justifiée de la façon dont sont souvent encouragés les sports. En Belgique autant qu'en France, se multiplient les Ligues et les Sociétés médicales préoccupées de régler l'activité musculaire en la préservant contre de prétendus excès. On publie des ouvrages, on fait, des conférences;

et une nuée de théoriciens surgissent qui seraient fort embarrassés de manier un aviron ou de donner un coup de poing mais discoururent à volonté sur la « station droite », les extenseurs, les fléchisseurs, etc... Ce ne sont point de telles dissertations qui auraient incité les étudiants belges à se livrer au sport et il est à croire que le roi Albert a pris le bon moyen de les y amener. L'ainour-propre universitaire aidant et l'honneur de l'*Alma mater* ainsi mis en jeu, on peut s'attendre à voir les nouveaux championnats prendre de plus en plus d'importance et provoquer parmi la jeunesse belge une féconde émulation.

Espérons que l'exemple sera suivi et qu'on n'entendra plus tenir, à de braves garçons robustes et énergiques, ce langage qui rappelait celui de Cham : « Faites du sport, jeunes gens, mais prenez bien garde de courir trop vite, de pédaler trop longtemps, de ramer trop fort, de frapper trop dur et de sauter trop haut ». Le bon sens a pris sa revanche par l'initiative d'Albert I^{er}. L'humanité lui en devra une longue reconnaissance.



LA CARTE CYNÉGÉTIQUE DU GLOBE



L'exposition cynégétique qui aura lieu à Vienne le printemps prochain et la belle randonnée africaine que vient d'accomplir M. Th. Roosevelt attirent l'attention sur un sport devant lequel se sont ouverts des horizons nouveaux mais momentanés, en ce sens que l'organisation des grandes chasses africaines n'aura évidemment qu'un temps, la civilisation par son extension rapide devant y mettre fin dans un avenir plus ou moins prochain.

Tout le monde sait maintenant que le permis de chasse dans ces parages hier encore inconnus se paie cinquante livres et qu'il ne donne droit d'abattre qu'un nombre limite de pièces ; le gros gibier se protège désormais en vue d'arrêter sa disparition trop rapide. En général les billets se prennent à Londres ; on débarque à Monbaza et l'on prend le chemin de fer jusqu'à Nairobi, station centrale où le matériel nécessaire aux expéditions peut être obtenu moyennant finances. Outre la limitation du nombre de pièces qu'un